



☎ : 02.41.42.60.01
✉ : mairie.etriche@wanadoo.fr

INSCRIPTIONS DES ÉLÈVES **à l'école publique Alphonse Daudet à Etriché**

Les inscriptions se feront en deux étapes :

1°) A LA MAIRIE :

Les parents doivent apporter les documents suivants :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile
- Le certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé

La Mairie délivre un certificat d'inscription (document joint)

2°) AL'ÉCOLE :

Les parents doivent apporter les documents suivants :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé
- Le certificat d'inscription délivré par la Mairie (apporter tous documents justifiant le domicile et la garde de l'enfant en cas de séparation)
- Le certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé

ELÈVES DE MOIS DE 3 ANS :

En ce qui concerne les enfants de moins de 3 ans à la date de la rentrée scolaire, il s'agit d'une pré-inscription. La confirmation de l'inscription sera faite en juin par la Mairie en fonction des capacités d'accueil de l'école.